

Communiqué aux actionnaires
de la Société Frigorifique et Brasserie de Tunis

Le Conseil d'Administration, réuni le jeudi 7 mars 2013, a proposé la création d'une réserve pour réinvestissements exonérés au sein de l'entreprise, conformément à la loi 93-120, pour un montant de 4.000.000 de Dinars.

De ce fait, le prochain Conseil d'Administration, qui devra statuer sur les états financiers de l'exercice 2012, proposera une augmentation de capital, par incorporation de cette réserve, afin de le porter de 76.000.000 de Dinars à 80.000.000 de Dinars.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION